

Accompagnement de jeunes enfants déficient visuels en cabinet orthoptique libéral

Public cible : Professionnels

Durée : 6 jours (3 x 2 jours)

1 session(s) planifiée(s)

Inscriptions 1 mois avant au plus tard

Professionnels : 80 €

Formation organisé par :



Les compétences visuelles d'un jeune enfant en situation de handicap visuel se développent et se complexifient dans les 6 premières années de sa vie avec les interactions et les expériences sensorimotrices qu'il a avec son environnement.

Un accompagnement orthoptique précoce et individualisé aidera le jeune enfant à mettre en place des compensations adaptées et à développer des compétences afin d'optimiser sa vision fonctionnelle.

Profil des stagiaires

Formation ouverte aux orthoptistes **en dehors du Rhône uniquement**

Prérequis

Certificat de capacité d'orthoptie

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaître les grandes étapes du développement de la fonction visuelle en lien avec le développement sensorimoteur
- Savoir identifier les déficits visuels et évaluer les capacités visuelles
- Savoir optimiser la fonction visuelle du jeune enfant afin de l'accompagner dans ses apprentissages

Ces connaissances et savoir-faire permettront aux orthoptistes libérales d'adapter leur pratique professionnelle au plus près des besoins du jeune enfant.

Contenu de la formation

Regroupement 1

Jour 1 : Connaître les grandes étapes du développement de la vision chez le jeune enfant

- Connaître le système visuel : de l'œil à l'élaboration perceptive
- Comprendre ce qu'est la vision fonctionnelle
- Intégrer ces éléments de connaissance sur le développement de la vision en lien avec le développement global de l'enfant

Jour 2 : Savoir accueillir un enfant déficient visuel et sa famille

- Comprendre l'impact de la déficience visuelle sur son quotidien
- Identifier ses besoins et savoir y répondre en collaboration avec sa famille
- Identifier les différentes adaptations possibles du quotidien et les partager avec son entourage

Regroupement 2

Jour 1 : Savoir réaliser un bilan orthoptique centré sur les besoins du jeune enfant dans son quotidien

- Savoir observer et évaluer les capacités visuelles du jeune enfant
- Savoir établir un diagnostic orthoptique basse vision
- Savoir rédiger un compte rendu orthoptique en basse vision et proposer un projet de soin

Jour 2 : Savoir proposer des préconisations et une prise en charge orthoptique en concertation et en collaboration avec la famille de l'enfant et les professionnels qui l'accompagnent (enseignant, éducateur, paramédical, ...)

- Savoir mettre en place un projet de rééducation à partir de l'observation et de l'évaluation des différents facteurs de la vision fonctionnelle en faisant appel aux ressources et aux potentialités de chaque enfant (progression dans les exercices et stimulations adaptées à l'âge et aux compétences de l'enfant)
- Savoir ajuster sa posture professionnelle à l'âge et aux besoins du jeune enfant et proposer des adaptations (matériel, aides techniques) qui répondent à ses besoins.

Regroupement 3

Jour 1 : Savoir mettre en pratique dans l'accompagnement libéral les apports théoriques et savoir-faire transmis

- Présentation d'une étude de cas au groupe (séance filmée, compte rendu rédigé d'un bilan, d'une séance, matériel utilisé, préconisations et adaptations ...)
- Avoir un retour réflexif sur sa pratique professionnelle
- Travailler sur la rédaction d'un compte rendu à destination des familles et des autres professionnels

Jour 2 : Savoir inscrire la prise en charge orthoptique dans un projet individualisé d'accompagnement (PIA)

- Comprendre ce qu'est un PIA
- Savoir travailler en réseau

Ressources techniques

- Utilisation de lunettes de simulation de la déficience visuelle
- Supports vidéo

Modalités pédagogiques

La formation s'appuie sur une alternance d'apports théoriques et d'expériences que les orthoptistes pourront vivre lors de mises en situation.

- Accueil des stagiaires dans les locaux du CAMSP Sensoriel
- Documents supports de formation projetés
- Mises en situation, étude de cas, partages d'expériences.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Modalités d'évaluation

En amont de la formation, un questionnaire de pré-formation sera transmis aux stagiaires. Un tour de table sera également organisé en démarrage de session.

Durant la formation, l'évaluation se fera par des quiz, mises en situation et une présentation d'une étude de cas.

En fin de formation, les stagiaires auront à remplir un questionnaire d'évaluation et une enquête de satisfaction à chaud à la fin de la formation.

Ils s'engagent à l'issue de la formation à signer une convention de partenariat avec le CAMSP DV.

Equipe pédagogique

Blanc Anne-Céline orthoptiste Camsp DV

De Prailles Anaïs éducatrice spécialisée Camsp DV

Nombre de participants

10 participants

Session 1

CAMSP SENSORIEL

- Le 17/11/2023 de 09:00 à 17:00
- Le 18/11/2023 de 09:00 à 17:00
- Le 09/02/2024 de 09:00 à 17:00
- Le 10/02/2024 de 09:00 à 17:00
- Le 05/04/2024 de 09:00 à 17:00
- Le 06/04/2024 de 09:00 à 17:00